

ADAPTATIONS SALARIALES :

modifications MENSUELLES

Jun 2024

Liste définitive - Version n° 5

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
100.00	CP auxiliaire pour ouvriers	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
102.04	Carrières de grès et quartzite	Indexation	Indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipes - des indemnités complémentaires de chômage temporaire pour raisons économiques ou d'intempéries (gel, pluie, neige) - de l'indemnité complémentaire en cas de maladie de longue durée	01-06-24
102.09	Carrières de calcaire non taillé et fours à chaux, carrières de dolomies et fours à dolomies	Indexation	Indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs - du salaire étudiant - des primes pour travail en équipes successives - des primes pour travail en horaire décalé - de la prime pour travail du samedi - de l'indemnité pour travail insalubre - de l'indemnité pour travail incomode	01-06-24
102.11	Ardoisières, carrières de coticules et pierres à rasoir de kaolin et de sable/ Provinces du BW, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
109.00	Habillement et confection	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
110.00	Entretien du textile : blanchisseries - teintureries et nettoyage à sec	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
111.01	Transformation industrielle des métaux	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
111.02	Transformation artisanale des métaux	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
111.03	Montage de ponts & charpentes	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
111.03	Montage de ponts & charpentes	Prime	Prime de vacances 180,19 €	01-06-24
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
115.03	Miroiterie et fabrication de vitraux d'art	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin	01-06-24
115.03	Miroiterie et fabrication de vitraux d'art	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
116.00	Industrie chimique	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
120.00	Industrie textile et bonneterie	Frais transport	Modifications : - Train	01-06-24
125.02	Scieries et industries connexes	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin	01-06-24
125.03	Commerce du bois	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin	01-06-24
126.00.00 (ouv)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (ouvriers)	Eco-chèques	Pour les ouvriers uniquement Octroi des éco-chèques	01-06-24
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Eco-chèques	Pour les employés uniquement Octroi des éco-chèques	01-06-24
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Prime	Pour les employés uniquement Calcul et octroi de la prime annuelle de 312,50 €	01-06-24
127.00	Commerce de combustibles	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin	01-06-24
132.00.02 (emp)	Travaux techniques agricoles et horticoles (employés)	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
132.00.02 (emp)	Travaux techniques agricoles et horticoles (employés)	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 312,31 €	01-06-24
136.00	Transformation du papier et carton	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
139.00	Batellerie	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Pour le personnel roulant des Services Réguliers Spécialisés Calcul et octroi des éco-chèques avec les paies de juin	01-06-24
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Pour le personnel roulant des Services Occasionnels Calcul et octroi des éco-chèques avec les paies de juin	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Pour le personnel de garage uniquement Octroi des éco-chèques	01-06-24
140.01	Autobus et autocars	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
140.01	Autobus et autocars	Indexation	Pour le personnel roulant - Services réguliers (OTW) Indexation de 2 % : - des minima et effectifs - des suppléments de salaires pour heures supplémentaires - du supplément pour travail du dimanche, d'un jour férié ou d'un jour de compensation - de la prime pour le travail du samedi - de la prime horaire pour prestations de nuit - de l'allocation mensuelle fixe - de la prime de stationnement et de coupure - de la prime pour journée de forte chaleur - de la prime pour prestations imprévues	01-06-24
140.01	Autobus et autocars	Indexation	Pour le personnel roulant - Services réguliers spécialisés Indexation de 2 % : - des salaires horaires minima et effectifs	01-06-24
142.01	Récupération de métaux	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
142.02	Récupération de chiffons	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
144.00.02 (emp)	Agriculture (employés)	Prime	Pour les employés uniquement Calcul et octroi de la prime annuelle de 313,58 €	01-06-24
145.00.02 (emp) - sauf 145.04.02	Horticulture, sauf parcs et jardins (employés)	Prime	Pour les employés uniquement Calcul et octroi de la prime annuelle de 313,58 €	01-06-24
145.04.02 (emp)	Aménagement de parcs et jardins (employés)	Prime	Pour les employés uniquement Calcul et octroi de la prime annuelle de 313,58 €	01-06-24
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
149.04	Commerce du métal	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
152.00	Institutions subsidiées de l'enseignement	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - des indemnités de vêtements de travail	01-06-24
152.02	Institutions subsidiées de l'enseignement libre des Communautés française et germanophone	Frais transport	Modification : - Train - Transport en commun autre que train - Vélo	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
152.02	Institutions subsidiées de l'enseignement libre des Communautés française et germanophone	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - des indemnités de vêtements de travail	01-06-24
200.00	CP auxiliaire pour employés	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
200.00	CP auxiliaire pour employés	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
200.00	CP auxiliaire pour employés	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 312,50 €	01-06-24
201.00	Commerce de détail indépendant	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
202.00	Commerce de détail alimentaire	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
202.00	Commerce de détail alimentaire	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
202.00	Commerce de détail alimentaire	Prime	Calcul et octroi de deux primes annuelles : - de 317,43 € - et de 72,12 €	01-06-24
202.01	Moyennes entreprises d'alimentation	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
203.00	Carrières de petit granit	Indexation	Indexation de 1 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
207.00	Industrie chimique	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
209.00	Fabrications métalliques - employés	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
214.00	Industrie textile et bonneterie	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
215.00	Habillement et confection	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
222.00	Transformation du papier et carton	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
225.00	Institutions de l'enseignement libre subventionné	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
225.02	Institutions de l'enseignement libre subventionné des communautés française et germanophone	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
227.00	Secteur audio-visuel	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin	01-06-24
302.00	Industrie hôtelière	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
303.01	Production de films	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
304.00	Spectacle	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
304.00	Spectacle	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs Le même coefficient vaut pour le chômage avec complément d'entreprise (employeur)	01-06-24
306.00	Entreprises d'assurances	Prime	Calcul de la prime annuelle de 150€ bruts (à défaut d'avantage(s) équivalent(s) net(s) de 100€).	01-06-24
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
311.00	Commission paritaire des grandes entreprises de vente au détail	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - des indemnités et primes diverses, sauf l'indemnité d'entretien pour prestation avec chien personnel et l'indemnité RGPT. - de l'allocation complémentaire crédit-temps à charge de l'employeur	01-06-24
318.01	Services des aides familiales et seniors de la Région wallonne et des Communautés française et germanophone	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
318.01	Services des aides familiales et seniors de la Région wallonne et des Communautés française et germanophone	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - de l'indemnité d'entretien des vêtements de travail	01-06-24
319.00	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Frais transport	Pour les entreprises agréées ou subventionnées par la Cocom ou la Région de Bruxelles-Capitale, modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
319.00	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Frais transport	Pour les entreprises agréées ou subventionnées par la Région wallonne, modifications : - Train	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Frais transport	<p>Pour les entreprises agréées ou subventionnées par la Région wallonne Modifications: - Transport en commun autre que train</p> <p>Pour les entreprises agréées ou subventionnées par la Cocof Modifications: - Train - Transport en commun autre que train</p>	01-06-24
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Indexation	<p>Indexation de 2 % : - des salaires minima - des salaires annuel minimum garanti - de l'allocation mensuelle spéciale - de la prime de camp</p>	01-06-24
322.01	Titres-services	Frais transport	<p>Indexation de 2 % : - des frais de transport publics et privés relatifs au trajet domicile-lieu de travail</p>	01-06-24
322.01	Titres-services	Frais transport	<p>Pour les entreprises agréées par la Région wallonne et leurs travailleurs rattachés à une UET wallonne Modifications : - Transport privé</p> <p>Pour les autres entreprises et travailleurs modifications : - Train - Transport en commun autre que train - Transport privé</p>	01-06-24
322.01	Titres-services	Indexation	<p>Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - de l'indemnité de temps de déplacement</p>	01-06-24
325.00	Institutions publiques de crédit	Frais transport	<p>Modifications : - Train - Transport en commun autre que train</p>	01-06-24
326.00	Gaz & électricité	Indexation	<p>Indexation de 0,2338 % : - des salaires minima précédents - de l'indemnité d'inconfort - de la prime de secourisme</p>	01-06-24
327.00	Entreprises de travail adapté, les ateliers sociaux et les maatwerkbedrijven – Sociétés d'initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale agréés par la Région wallonne (IDESS)	Frais transport	<p>Modifications : - Train - Transport en commun autre que train</p>	01-06-24
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Communauté germanophone	Frais transport	<p>Modifications : - Train - Transport en commun autre que train</p>	01-06-24
329.01	Secteur socioculturel de la Communauté flamande	Frais transport	<p>Modifications : - Train - Transport en commun autre que train</p>	01-06-24
329.01	Secteur socioculturel de la Communauté flamande	Indexation	<p>Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs</p>	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Precisions	Effet
329.02	Secteur socio-culturel de la communauté française et germanophone et de la région wallonne	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
329.02 (Secteur socioculturel : Centres sportifs)	Centres sportifs	Indexation	Centres sportifs qui ont leur siège en RW ou Région de BXL-Capitale et sont inscrits au rôle francophone et qui ne ressortissent pas des autres sous-secteurs de la CP Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
329.02 (Secteur socioculturel : Cté française et germanophone et de la Région wallonne)	Cté française et germanophone, RW	Indexation	Région wallonne -Communauté Française - OISP Bruxelles Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
329.02 (Secteur socioculturel : Cté française et germanophone et de la Région wallonne)	Cté française et germanophone, RW	Indexation	Employeurs non visés par une CCT spécifique Indexation de 2 % : - des salaires effectifs	01-06-24
329.03	Socioculturel : Fédéral & bicommunautaires	Augm. conv.	<u>Effet rétroactif au 01/04/2024</u> Augmentation de 35,70 €: - du salaire minimum garanti suite à l'augmentation du revenu minimum mensuel moyen garanti national (CCT no. 43)	Rétroactif
329.03	Socioculturel : Fédéral & bicommunautaires	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
329.03	Socioculturel : Fédéral & bicommunautaires	Indexation	Indexation de 2 % : - du salaire minimum garanti et des salaires effectifs Indexation du plafond salarial annuel pour l'intervention dans les frais de transport	01-06-24
330.01.10	Hôpitaux privés et Maisons de soins psychiatriques	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.01.20	Maisons de repos & de repos et de soins	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.01.30	Soins à domicile	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.01.42	Centres de revalidation	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.01.52	Initiatives d'habitations protégées	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.01.54	Maisons médicales francophones en Régions wallonne et bruxelloise	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.02 (BXL)	Bicomunautaire (BXL)	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
330.03	Prothèse dentaire	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
330.04	Secteur résiduaire	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
331.00.10	SCP flamande pour l'accueil-enfants, crèches, services garde,(..), garderies extra scolaires	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24

CP		Modification		
N°	Nom	Indexation	Précisions	Effet
332.00.10	Crèches et Milieux d'accueil d'enfants	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
332.00.20	Secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé subventionné par la RW	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
335.00	Prestation de services et de soutien aux entreprises et aux indépendants	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
336.00	Professions libérales	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
337.00	CP auxiliaire pour le secteur non-marchand	Frais transport	Modifications : - Transport en commun autre que train	01-06-24
337.00	CP auxiliaire pour le secteur non-marchand	Indexation	Travailleurs occupés dans le cadre d'un budget individualisé (PVB) ou d'un budget d'assistance personnelle (PAB) de l'Autorité flamande Indexation de 2 % : - des salaires minima pour les travailleurs Autres Indexation de 2 % des salaires effectifs SAUF : - exclusion des mutualités, des universités libres et des assistants personnels engagés dans le cadre d'un budget d'assistance personnel. - pas d'application si un système d'indexation au moins équivalent existe au niveau de l'entreprise en vertu d'une CCT, du règlement de travail ou d'un usage.	01-06-24
339.02	Sociétés de logement social agréées en RW	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
339.02	Sociétés de logement social agréées en RW	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs - du revenu minimum mensuel moyen garanti	01-06-24
339.03	Sociétés de logement social agréées en RBC	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
340.00	Technologies orthopédiques	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
341.00	Intermédiation en services bancaires et d'investissement	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-24
341.00	Intermédiation en services bancaires et d'investissement	Frais transport	Modifications : - Train - Transport en commun autre que train	01-06-24
999.00.02 (000.01)	Fabrique d'église	Indexation	Pour le personnel subventionné uniquement Indexation de 2 % : - des salaires minima (pas le RMMMG)	01-06-24
Actiris	Actiris	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	Indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés.	01-06-24
RW	Région Wallonne	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-24